



## Entente de principe entre les contrôleurs de la circulation ferroviaire et le Canadien National

*Les gains obtenus dans cette entente de principe intervenue entre le syndicat des Teamsters et le CN auront une incidence positive...*

Ottawa, le 28 avril 2011 – Une entente de principe est intervenue hier entre les quelque 220 contrôleurs de la circulation ferroviaire du Canadien National et leur employeur.

Si elle est ratifiée, cette entente aura une durée de trois ans et échoira en 2014.

Plusieurs gains ont été réalisés, notamment en ce qui a trait aux clauses normatives et salariales. Le comité de négociation de la Conférence ferroviaire de Teamsters Canada (CFTC) recommandera aux membres de ratifier le nouveau contrat de travail.

« Les membres du comité de négociation ont fait un travail formidable dans ce dossier, a expliqué Shelly Brownlee, présidente générale des contrôleurs de la circulation ferroviaire. Les gains obtenus dans cette entente de principe auront une incidence positive immédiate sur les conditions de travail de nos membres. »

L'entente de principe sera soumise à un vote de ratification par la poste.

*Le syndicat des Teamsters représente 125 000 membres au Canada dans tous les corps de métier. La Fraternité internationale des Teamsters, à laquelle Teamsters Canada est affilié, compte 1,4 million de membres en Amérique du Nord.*

-30-

Renseignements :

Shelly Brownlee, présidente générale des contrôleurs de la circulation ferroviaire

Mobile : 587-785-7499